

**SYNDICAT
DES EAUX
DU SUD EST DU LOT**

Délibération 2026/14

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Place de la Mairie
46 260 VARAIRE

Nombre de délégués votants : 35

Présents (20) : Mmes et MM AILLET Jean-Marie, ALIBERT-SENS Charles Louis, AYMARD Marcel, BURG Pierre, CONTE Christian, COURDESSE Pascal, CUBAYNES Christian, CUBAYNES Jean-Claude, DELLER Martine, FIGEAC Francis, FOLICHON Michèle, FONT Corinne (suppléante VALETTE Roselyne), GENET Mylène, GOURGOU Jean Pierre,

Le neuf mars deux mille vingt-six à 9 heures, les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Varaire sous la présidence de Monsieur Didier PECH.

ISSALY Jacques, MENOUX Ludovic, MONTAGNE Yannick, ORTALO-MAGNE André, PECH Didier, PRADEL Jean-Claude (suppléant WAGNER Marie-France).

Absents représentés (1) : Monsieur GROUWET Pascal donne pouvoir à Monsieur Didier PECH.

Absents excusés (10) : Mmes et MM COUPY Daniel, DECREMPS Frédéric, DENOU Jérôme ESTIVAL René, HAUVETTE Alix, MAROT Michel, MASSY Christian, MORICE Pierre, TARDY Michel, TRAVERSAC David.

Absents (4) : Mme et MM. CAMMAS Francis, NODARI Sébastien, NOUVIALE Arnaud, VIDAL Jean-Claude.

Monsieur Marcel AYMARD est désigné en tant que secrétaire de séance.

Objet : Examen et vote du Budget Primitif 2026 _ EAU POTABLE

Monsieur le Président présente aux membres de l'assemblée délibérante les orientations budgétaires 2026.

Il donne lecture et explications du projet de budget primitif 2026 de la compétence EAU POTABLE.

Le projet de budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

- pour la section de fonctionnement : 3 183 386.38 €
- pour la section d'investissement : 4 264 541.72 €

Le comité après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, et délibéré, décide à l'unanimité :

1°) d'adopter le budget primitif 2026 de la compétence EAU POTABLE tel que présenté par Monsieur le Président,

2°) de conférer à Monsieur le Président les pouvoirs nécessaires pour en suivre l'exécution

**FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme au registre.**

A Varaire, le 9 mars 2026

Le Président

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le 17 MARS 2026

Publié ou notifié le 7 MARS 2026

Le secrétaire de séance

Didier PECH

Marcel AYMARD

